



Le calendrier scolaire 2018-2019

Paris, 28 août 2018 (AFP) -

Voici le calendrier scolaire pour l'année 2018-2019

La zone A comprend les académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon et Poitiers.

La zone B les académies d'Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen et Strasbourg.

La zone C les académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse et Versailles.

- Pré-rentrée des professeurs: vendredi 31 août

- Rentrée des élèves: lundi 3 septembre

- Vacances de la Toussaint: du samedi 20 octobre (après les cours) au dimanche 4 novembre. Reprise lundi 5.

- Vacances de Noël: du samedi 22 décembre (après les cours) au dimanche 6 janvier. Reprise lundi 7.

- Vacances d'hiver:

Zone A: du samedi 16 février (après les cours) au dimanche 3 mars. Reprise lundi 4.

Zone B: du samedi 9 février (après les cours) au dimanche 24 février. Reprise lundi 25.

Zone C: du samedi 23 février (après les cours) au dimanche 10 mars. Reprise lundi 11.

- Vacances de printemps:

Zone A: du samedi 13 avril (après les cours) au dimanche 28 avril. Reprise lundi 29.

Zone B: du samedi 6 avril (après les cours) au lundi 22 avril. Reprise des cours mardi 23.

Zone C: du samedi 20 avril (après les cours) au dimanche 5 mai. Reprise lundi 6.

La fin de l'année scolaire est fixée au samedi 6 juillet. Il n'y aura pas classe les vendredi 31 mai et samedi 1er juin (le jeudi 30 est férié, avec l'Ascension). Les dates fixées par le calendrier scolaire nationale peuvent être, sous certaines conditions, modifiées localement par le recteur. Une décision rare mais qui avait été prise l'an dernier dans l'académie d'Orléans-Tours pour les dates de vacances de printemps.

fmp/ito/jt/shu

Afp le 28 août 18 à 09 15.